



# CLUB INFORMATIQUE EDUCATIF LAURENTIN C.I.E.L

## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 24 MAI 2023

Le 24 mai 2023, à la salle Marinade, les adhérents du club C.I.E.L LAURENTIN se sont réunis en Assemblée Générale en présence de Monsieur Michel FONVIEILLE, et de Madame Marlène GUBERT-OETJEN, tous deux Adjoints à la Mairie de Saint Laurent de la Salanque.

A 18 h 45, le Bureau constate que le quorum est atteint par 52 personnes présentes ou représentées. Le Président, Monsieur Serge GARNIEL ouvre la séance en demandant que tous les téléphones portables soient éteints. La Secrétaire de séance est Madame Maryse GOMEZ.

Le Président souhaite la bienvenue aux adhérentes et adhérents, aux animatrices et animateurs, aux sympathisants, à l'élu présent Adjoint au Maire.

### ORDRE DU JOUR

Rapport moral	VOTE
Rapport financier	VOTE
Quitus au Conseil d'Administration	VOTE
Renouvellement de 50 % des membres du Conseil d'Administration (selon disposition prévue dans les Statuts)	VOTE
Cotisations 2023-2024	
Planning 2023-2024	
Questions diverses	

### RAPPORT MORAL

Mesdames, messieurs, les adhérentes et adhérents, les animatrices et animateurs, les sympathisants, Monsieur l'Adjoint au Maire, bonjour.

Le quorum étant atteint par 52 présents ou représentés, cette Assemblée Générale peut commencer.

Merci de rallumer vos portables à la fin de cette assemblée générale.



Il est possible de réaliser cette opération en contournant la puce de sécurité de Windows et cela n'influe pas sur le fonctionnement des ordinateurs.

Nous en discuterons avec les animateurs, sachant que Windows 12 doit arriver en 2024

Qui d'entre vous a déjà Windows 11 sur son PC ?

Je ne sais pas si vous avez vu, nous avons mis en place, mais pas encore opérationnel, une caméra de manière à pouvoir utiliser un système de vidéoconférence.

Ce système est assez long à mettre en place, car il faut maîtriser l'outil et trouver une application gratuite sans trop de limites (nombres de personnes et temps de vidéo).

Ceci sera opérationnel pour la rentrée et permettra à certains en cas d'impossibilité de se déplacer d'assister malgré tout aux cours de vos animateurs préférés.

Rappel : il y a toujours le matériel de location à disposition.

Pour l'année prochaine, le planning est à consulter sur le site du club.

Si le nombre d'adhérents est suffisant, André LLANDRIC reprendra un atelier tablette le mercredi soir, de 18h30 à 20h. L'horaire est défini actuellement, mais sera susceptible d'être modifié suivant le planning de travail d'André.

Un rappel sur quelques règles : En cas d'empêchement, merci de prévenir l'animateur concerné. Vous avez les mails de vos animateurs et leur téléphone. Même un SMS suffit en cas d'absence.

Il y aura encore cette année une permanence le vendredi de 16h30 à 18h pour résoudre des petits problèmes sur vos ordinateurs portables.

Nous reconduirons quelques ateliers à thème le vendredi matin.

Et peut-être d'autres en cours de création, mais il faut un certain temps pour préparer un diaporama de 50 diapositives.

Il y a possibilité d'imprimer en 3 D des petits objets de la vie quotidienne comme une poignée de robinet, un embout d'aspirateur, embout de pied table ou chaise. Il faut avoir l'ancien modèle de manière à avoir les bonnes dimensions.

Donc vous pouvez en profiter.

### Evènements à venir

- Sortie club le vendredi 9 juin, les inscriptions seront closes le 31 mai ;
- Matinée de pré-inscription le mardi 13 juin de 9h à 12h ;
- Et début juin le club se met au repos pendant les vacances.

Je crois avoir fait le tour de ce qui concerne le club.

J'espère vous revoir l'année prochaine en octobre.

Maintenant Laure va vous présenter le bilan financier de l'association.

Pour ceux qui le désirent, les comptes de l'association seront disponibles sur simple demande à l'adresse suivante : [ciel3@orange.fr](mailto:ciel3@orange.fr)

## **RAPPORT FINANCIER**

<b>BILAN FINANCIER 2022-2023</b>	<b>EN EUROS</b>
SOLDE BANQUE 2022	5 618,44
CAISSE	181,26
LIVRET A	5 017,74
	<b>TOTAL : 10 817,44</b>
<b>RECETTES 2022-2023</b>	
COTISATIONS	3 575,00
MANIFESTATIONS	2 452,97
DIVERS	359,66
	<b>TOTAL : 6 387,63</b>
<b>DEPENSES 2022-2023</b>	
MANIFESTATIONS	4 686,29
MATERIEL	793,25
CONSOMMABLES	343,96
FONCTIONNEMENT	1 498,99
	<b>TOTAL : 7 373,49</b>
<b>RECAPITULATIF</b>	
SOLDE 2022-2023	10 817,44
RECETTES	6 387,63
LIVRET A (INTÉRÊTS)	68,99
DEPENSES	7 373,49
	<b>TOTAL : 9900,57</b>
<b>SOLDE EN BANQUE 2022-2023</b>	
SOLDE AVRIL 2023	4 612,37
EPARGNE	5 086,73
CAISSE	201,47
	<b>TOTAL : 9 900,57</b>
<b>BILAN PREVISIONNEL 2023-2024</b>	
MANIFESTATIONS	3 000,00
FONCTIONNEMENT	2 000,00
CONSOMMABLES	500,00
	<b>TOTAL : 5 500,00</b>

## **QUITUS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Les deux rapports, moral et financier, sont soumis au vote de l'Assemblée.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Quitus est donc donné à l'unanimité au Conseil d'Administration pour la gestion du Club.

## **RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le Conseil d'Administration se réunit 3 fois par an.

Les membres sortants du Conseil d'Administration :

BUSQUETS Jane	LEWKO Nadine
FIERRET Pierre	MARCO Jean-Claude
GOMEZ Maryse	SANCHEZ Francis

BO Laure	GOMEZ Maryse
BUSQUETS Jane	LEWKO Nadine
DELEBECQUE Raymond	LLANDRIC André
DENNEULIN Jean-Marie	MARCO Jean-Claude
FIERRET Pierre	PREGONES Antoinette
GARNIEL Serge	SANCHEZ Francis
	Soit 12membres

Le renouvellement du Conseil d'Administration a été voté à l'unanimité.

## **COTISATIONS**

Pas d'augmentation des cotisations pour l'année à venir.

Tarifs saison 2023-2024	
Laurentin	70 Euros
Conjoint (remplir fiche d'inscription)	50 Euros
Non-Laurentin	80 Euros
Conjoint (remplir fiche d'inscription)	60 Euros
Personne en situation précaire ou curatelle	35 Euros
Membre sympathisant	20 Euros
Location matériel	5 Euros / semaine
Location scanner de diapositives	10 Euros / semaine

Ces tarifs s'appliquent à la saison 2023-2024 et sont pour :

- 2 ateliers ou l'atelier + 2 modules ou 4 modules
- Les « débutants » ne peuvent suivre qu'un atelier à la saison

Compte-tenu de la trésorerie, le Club C.I.E.L. n'effectue pas de demande de subvention à la Mairie.

## **PLANNING DES ATELIERS 2023-2024**

La majorité des ateliers ne changent pas, sauf :

- pour Pierre FIERRET qui reprend les ateliers Photo - Vidéos le jeudi de 16 h à 17 h 30 ;
- pour Raymond DELEBECQUE qui reprend l'atelier Word Excel Publisher PowerPoint le lundi de 15 h à 16 h 30 ;
- pour André LLANDRIC reprendra les ateliers Tablette Android le mercredi soir de 18 h 30 à 20 h 00, **si le nombre d'adhérents est suffisant.**

Des ateliers à thèmes seront proposés tout au long de l'année. Les inscriptions se feront sur le site avec confirmation de votre inscription par l'animateur.

Le nouveau planning sera validé courant juin 2023 au Club et sera disponible en consultation sur le site [www.ciel-laurentin.fr](http://www.ciel-laurentin.fr)

## **QUESTIONS DIVERSES**

Explications sur l'achat de la nouvelle imprimante dont la fonctionnalité est plus accessible que l'ancienne ;

Possibilité d'obtention d'une attestation pour les adhérents qui la demandent ;

Peut-on descendre la prise électrique du rétro-projecteur ? Il est préférable de ne pas l'utiliser ;

Olivier BONNET nous quitte, nous lui remettons un cadeau au nom de l'association ;

Le problème de la porte donnant accès au bâtiment semble récurrent.

## **EVENEMENTS A VENIR**

Présentation de la sortie de fin d'année du vendredi 9 juin « croisière à Estartit, les îles Medes et le petit train de Pals » aux adhérents.

Mot de la Mairie par Madame Marlène GUBERT-OETJEN et Monsieur Michel FONVIEILLE, Adjoints au Maire.

Madame Marlène GUBERT-OETJEN informe la présence d'un conseiller numérique tous les premiers mercredis du mois à la Médiathèque. Elle félicite l'association.

Monsieur FONVIEILLE excuse Monsieur le Maire Alain GOT. Il félicite le Club pour son investissement et son dynamisme, sa bonne gestion financière, son ambiance. Il s'explique sur le refus de la Mairie pour l'installation d'un monte-personne. Les escaliers seront refaits jusqu'au 1<sup>er</sup> étage. Il signale que les salles associatives seront fermées en juillet et août pour raison d'économie d'énergie. Une réunion de toutes les associations sera organisée par la Mairie pour la création d'une charte. Cette fermeture pendant l'été pénalise les associations qui font de la maintenance. A titre dérogatoire, les salles seront ouvertes pour 2 ou 3 personnes qui assureront les travaux nécessaires, sur demande à faire en Mairie.

## **POT DE L'AMITIE**

Les adhérents n'ayant plus de questions, la séance est levée à 19 h 45. Le Président invite les personnes présentes à se retrouver autour d'un apéritif dinatoire.

Le Président,  
Serge GARNIEL



La Secrétaire,  
Maryse GOMEZ



*Les actions ayant pour but de contester les décisions de l'Assemblée Générale doivent être introduites par les adhérents opposants ou défailants dans un délai d'un mois à compter de la remise de ce procès-verbal.*

Siège social :

66250 SAINT LAURENT DE LA SALANQUE

☎ 06 68 33 92 96

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et les textes subséquents